

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

---

TROISIÈME VOLUME. — ANNÉE 1869.

N° 9. — SEPTEMBRE.

---

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.  
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.  
M. le marquis d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.  
M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

### BUREAU.

*Président* : M. VATIN.  
*Vice-présidents* : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.  
*Secrétaire-général* : M. THIRION.  
*Secrétaires* : MM COSSIN. — BRIUET.  
*Trésorier* : M. MOUY.  
*Bibliothécaire-Archiviste* : M. CABOT.  
*Présidents des Comités* : MM. LETUPPE. — BARRÉ. — CHANTRIER.  
— VINET.  
*Jardinier-professeur de la Société* : M. DUBARLE.

---

### SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE M<sup>me</sup> VEUVE DURIEZ  
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

*Section de Baron* : M. Daguet fils.  
*Section de Béthisy* : M. Turlin.  
*Section de Betz* : M. de Fosseux.  
*Section de Chambly* : M. Griffé.  
*Section de Chantilly* : MM. A. Péan.  
 de la Fargue.  
*Section de Creil* : M. Paupert.

*Section de Crépy* : MM. Bléryc.  
 Lefèvre-Balléent.  
*Section de Nanteuil* : M. Dubois fils.  
*Section de Pont* : MM. Soualle.  
 Daumalle.  
*Section de Précy* : M. Mennessier.  
*Section de Senlis* : MM. Tassin.  
 Deslandes.

**Bureaux des Sections.**

SECTION DE BARON.  
*Président d'honneur* : M. le baron de  
 Morell.  
*Président* : M. Vramaut.  
*Vice-Président* : M. Boland.  
*Secrétaire* : M. Boucher.  
*Trésorier* : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.  
*Président d'honneur* : M. le comte de  
 Lavaulx.  
*Président* : M. le docteur Leclercq.  
*Vice-Président* : M. Mary.  
*Secrétaire* : M. Vaillant.  
*Trésorier* : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.  
*Président d'honneur* : M. le vicomte  
 Héricart de Thury.  
*Président* : M. Roblin fils.  
*Vice-Président* : M. Triboulet.  
*Secrétaire* : M. Falschlunger.  
*Trésorier* : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.  
*Président d'honneur* : M. D. Marquis.  
*Président* : M. Hadancourt.  
*Vice-Président* : M. Bourboin.  
*Secrétaire* : M. Heu. —  
*Trésorier* : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.  
*Président* : M. Petit.  
*Vice-Présidents* : MM. X. Lefebvre.  
 Masson.  
*Secrétaire* : M. Domart.  
*Vice-Secrétaire* : M. Eug. Lefèvre.  
*Trésorier* : M. Blary.

SECTION DE CREIL.  
*Président* : M. Em. Martin.

*Vice-Présidents* : MM. Doré.  
 Barbier (Max.).  
*Secrétaire* : M. Poulain.  
*Vice-Secrétaire* : M. Faroux.  
*Trésorier* : M. Mast.

SECTION DE CRÉPY.  
*Présidents d'honneur* : MM. Picard.  
 Dambray.

*Président* : M. Audebert.  
*Vice-Présidents* : MM. Bléryc.  
 Lefèvre-Balléent.  
*Secrétaire* : M. le docteur Bourgeois.  
*Vice-Secrétaire* : M. Desjardins.  
*Trésorier* : M. Tassart.

SECTION DE NANTEUIL.  
*Président* : M. Lemaire.  
*Vice-Présidents* : MM. Lamiche.  
 Rudet père.  
*Secrétaire* : M. Jourdain.  
*Vice-Secrétaire* : M. Dupontroué.  
*Trésorier* : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PONT.  
*Présidents d'honneur* : MM. de Verneuil.  
 Marin.

*Président* : M. Lessieux.  
*Vice-Présidents* : MM. Leclerc.  
 Palmer.  
*Secrétaire* : M. Meunier.  
*Vice-Secrétaire* : M. Delamotte.  
*Trésorier* : M. Laverge.

SECTION DE PRÉCY.  
*Président d'honneur* : M. Toupicé.  
*Président* : M. Gervais.  
*Vice-Président* : M. Auchois.  
*Secrétaire* : M. Quentier.  
*Trésorier* : M. Quillet.

*Article 5 du Règlement.* — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à dix francs. Celle-ci est payable d'avance sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

*Art. 6.* — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

*Art. 7.* — Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la Société, devra en donner avis, par écrit, au Président, dans les deux derniers mois de l'année.



Société d'Histoire et  
 d'Archéologie de Senlis

Notice : 2020  
 3052

CB :

SHAS



00000003062

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

### Procès-verbal de la séance du 5 Septembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. DE MARICOURT.

La séance est ouverte à 2 h. 45 m. Le procès-verbal est adopté. Vingt-quatre membres présentés dans la précédente séance sont admis par un vote unanime. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Cosson, un *Melon* cantaloup à fond gris, un panier de *Tomates*, *Carottes* courtes de Crécy, *Cornichons* et *Piments*, *Artichauts*, quatre pieds de *Céleri* turc, *Panais*, *Navets*, *Chou* de Milan des Vertus, *Chicorées* fines de Rouen, *Scaroles*. — Mention très-honorable.

2° Par M. Barbier (Roger), une corbeille de *Cresson*, *Carottes* demi-longues, *Artichauts*, *Haricots* de Soissons et de Liancourt, *Chou* de Milan, *Cornichons*. — Mention honorable.

3° Par M. Elie Mauroy, jardinier chez M. Delamarre, à Plailly, un *Melon* énorme venu sur une couche montée avec de la vieille bruyère. — Mention très-honorable.

4° Par M. G. Laudigeois, 14 variétés de poires. — Mention honorable.

5° Par M. Bruxelles, 1 lot de *Pêches*, 1 lot de *Poires* et *Pommes* et 1 de *Prunes Jefferson*, fruits beaux quoique venus sur des arbres transplantés l'hiver précédent. — Mention très-honorable.

6° Par M. Armand Péan, un *plan* de parc, potager et jardin d'agrément. — Mention honorable.

7° Par M. Tassin, deux corbeilles, l'une de 10 variétés de *Reines-Marguerites*, l'autre de 15 variétés de *Zinnias*. — Mention très honorable.

8° Par M. Deslandes, une corbeille contenant 24 variétés de *Reines-Marguerites* avec quelques *OEillets remontants*. — Mention très-honorable.

9° Par M. Bruxelles des *Dahlias*. — Mention honorable,

10° Par M. Hardivillé, un *Cueille-fruits*, renvoyé à l'examen de MM. Tassin et Deslandes

11° Par M. Dubarle, de très-beaux *Dahlias* et des *Prunes* reine-claude de Bavay provenant du jardin de la Société. — Remerciments.

M. le secrétaire-général annonce que les travaux de restauration de la salle de spectacle ne pourront pas être terminés pour le 26 septembre, comme on l'avait espéré, mais que le Bureau de la Société est en instance auprès de l'administration municipale de la ville de Senlis, pour obtenir un local convenable où se puisse tenir la séance solennelle de distribution des médailles, et que l'indication définitive de ce lieu sera porté à la connaissance du public par

un supplément d'affiche à l'approche de l'Exposition. Puis il apprend à la Société qu'une de nos Dames patronesses, qui ne veut pas être nommée, a fait don d'une somme de 40 fr. destinée à l'acquisition de châssis à employer au jardin de la Société, pour la multiplication des fleurs, et demande pour cette bienfaitrice anonyme des remerciements qui sont aussitôt et chaleureusement votés.

Aussitôt après, s'adressant à M. le Président, il lui rappelle une phrase contenue dans son mémoire sur les feuilles marginées de blanc, publié dans le dernier numéro du Bulletin, page 179, ainsi conçue : « Les parties blanches d'une feuille ou les pétales blancs d'une fleur, placés sur l'eau et soumis à l'action de la machine pneumatique, par conséquent privés d'air auquel l'eau se substitue, deviennent incolores et transparents, » et lui demande si, par induction, on ne pourrait pas voir dans cette expérience l'explication du phénomène, jusqu'à présent inexplicé, des fleurs parfaitement blanches des lilas rouges quand ils sont forcés en serre. M. le Président répond qu'en général il répugne à toute application inconsidérée des principes de la physiologie végétale, tant sont multiples, et souvent inconnues, les causes de ce qui nous semble être des phénomènes, mais que pourtant, dans les cas de blanchiment des fleurs du lilas, on place évidemment la plante dans des conditions analogues à celles de l'expérience, bien connue du reste, qu'il a citée, l'air pouvant être, dans une certaine mesure, remplacé par de l'eau dans l'espace très-étroit et saturé de vapeur d'une bûche à forcer.

La parole est ensuite donnée à M. le Secrétaire-général, pour le dépouillement de la correspondance qui contient les pièces suivantes :

1° Lettres de MM. Mennessier et Griffé, délégués des Sections de Chambly et de Précy-sur-Oise, s'excusant de ne pas pouvoir assister à la séance de ce jour.

2° Lettre de M. Bouchard-Huzard, secrétaire général de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, annonçant que M. le docteur Pigeaux a été désigné pour faire partie du jury de notre prochaine exposition.

3° Lettre de M. le docteur Joly, premier vice-président de la Société d'horticulture de Clermont (Oise), demandant un juré pour l'exposition qui aura lieu à Liancourt le 16 septembre courant. M. Barré, président du Comité des cultures potagères, a été désigné par le Comité consultatif pour remplir cette honorable mission.

4° Lettre de M. Elie Mauroy, contenant une note explicative sur la culture du melon sur une couche de vieilles bruyères.

5° Lettre de M. Moinet père, accompagnant l'envoi d'un article du journal *l'Union de l'Ouest*, intitulé : *Ce qu'il y a dans un rosier*. M. le Secrétaire général donne lecture de cet article qui contient l'histoire sommaire de la *Cétoine*, de la *Coccinelle* et du *Puceron*, et dont le ton agréable de fine plaisanterie est propre à faire écouter, sans ennui, des enseignements utiles.

6° Le programme de l'exposition de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), qui aura lieu du 18 au 20 septembre 1869.

7° Le prospectus de l'essence végétophile, dont le dépôt est chez M. Bontemps, membre de la Société.

8° Deux volumes intitulés : *Les plantes de serre* par M. E. de Puydt, donnés pour la bibliothèque de la Société par M. Adolphe Van den Heede, membre correspondant, et dont M. le Secrétaire général reste chargé de faire l'analyse à la Société. Des remerciements unanimes sont votés à M. Van den Heede.

M. le Secrétaire-général dépose sur le bureau les procès-verbaux des dernières séances des sections de la Société, dans lesquels il signale les détails suivants : La Section de Baron approuve la culture du melon à un seul pied par châssis ; M. Cosson, l'un de ses membres, en a toujours obtenu de bons résultats ; dans les petites espèces, il récolte jusqu'à 6 melons de grosseur ordinaire. M. Jourdain, Secrétaire de la Section de Nanteuil, a employé l'Insectivore Peyrat délayé dans 15 fois son volume d'eau. M. le docteur Leclercq, président de la Section de Béthisy, voudrait voir l'autorité prendre des arrêtés pour la destruction des guêpes, comme pour celle des chenilles ; pour lui, il les détruit en tamponnant préalablement l'entrée de leurs nids, creusant un trou au-dessus, y versant deux verres d'huile de pétrole, et bouchant le trou ensuite exactement. Il signale de plus l'acide phénique comme devant rendre de grands services à l'horticulture pour la destruction des insectes (1).

Les bulletins et journaux des Sociétés correspondantes sont déposés sur le bureau : M. le Secrétaire-général en extrait les articles les plus intéressants, dont la lecture donne lieu aux observations suivantes : A propos de l'emploi culinaire des feuilles de l'artichaut, M. Barré fait observer qu'après la récolte il ne reste plus de feuilles, que les œilletons sont trop faibles pour en fournir de grandes, et qu'il faudrait opérer sur des *mères* qui n'auraient pas monté, en sacrifiant toute récolte subséquente. Au sujet de la propagation des belles variétés de verveines par éclats, M. Dubarle affirme que ce procédé ne donne jamais de plantes aussi vigoureuses que le semis.

En l'absence de M. Bruiet, M. le Secrétaire-général rend compte à l'assemblée des résolutions prises par le Comité consultatif dans sa réunion du matin de ce jour. Le Comité a contracté un nouveau marché grâce auquel une notable économie pourra être réalisée dans l'acquisition des médailles. Il a décidé que les armes de la ville de Senlis seraient désormais gravées sur la face des médailles de la Société. Il a autorisé la Section de Pont-Sainte-Maxence à établir dans cette ville un dépôt de jus de tabac, dans les mêmes conditions que celui du jardin de la Société. Il a repoussé une proposition tendant à substituer l'autographie à l'imprimerie pour les publications de la Société, dans la crainte d'en rendre la lecture trop difficile pour les membres peu lettrés. Enfin il annonce que

---

(1) Voir à ce sujet un rapport de M. Bruiet, sur l'emploi de l'acide phénique, Bulletin de la Société, année 1867, page 212. E. T.

le Bureau central offre deux médailles de vermeil pour l'exposition du 25 septembre.

M. le Président annonce que la *Revue horticole* cite avec éloges la publication faite par la Société du cours d'arboriculture de M. Dubarle, et M. le Secrétaire-général donne lecture d'un article de M. de la Blanchère, publié dans le *Journal d'agriculture pratique*, tendant à prouver que la trop grande multiplication des chats est la cause la plus réelle de la diminution des oiseaux qui tous, au moins au printemps, sont insectivores.

Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 h. 1/2.

---

### Membres admis dans la séance du 3 Septembre.

- MM. LECLERCQ-DANGICOURT, propriétaire à Senlis, par MM. Fontaine et Crétenet.  
GILLET, restaurateur à Senlis, par MM. Bruslé et Bruiet.  
DUVIQUET, maître d'hôtel à Senlis, par MM. Doucet et Letuppe.  
GAILLET (Pierre), propriétaire à Ermenonville, par MM. Thiénard père et Martin.  
COLTIER père, propriétaire à Ermenonville, par les mêmes.  
BOUTILLER (Casimir), propriétaire à Ermenonville, par les mêmes.  
GREMELLE (Isidore), jardinier à Ermenonville, par les mêmes.  
VASSEUR (l'abbé), curé d'Ermenonville, par les mêmes.  
GOSSET (Jules), instituteur à Ermenonville, par les mêmes.  
LANDRU (fils), menuisier à Ermenonville, par les mêmes.  
VERNET (Eugène), propriétaire à Ermenonville, par les mêmes.  
VERNET (Joseph), propriétaire à Ermenonville, par les mêmes.  
VIGNERON (Nicolas), garde-champêtre à Ermenonville, par les mêmes.  
BOUCHER (Ernest), aubergiste à Ermenonville, par les mêmes.  
DRÉSET (Jules), cultivateur à Ermenonville, par les mêmes.  
FOURNIER père, serrurier à Ermenonville, par les mêmes.  
MARMION (Charles), jardinier à Ermenonville, par les mêmes.  
HES, garde-forestier à Ermenonville, par les mêmes.  
MARTIN (Jules), jardinier chez M. Martin, à Montagny, par les mêmes.  
PLAILLY, garde-champêtre à Montagny, par les mêmes.  
HUET, instituteur à Eve, par les mêmes.  
MARTIN, instituteur à Othis, par les mêmes.  
HUBERT, propriétaire à Ver, par les mêmes.  
GRÉMELLE, jardinier chez M. Hubert à Ver, par les mêmes.

---

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1869. — PRÉSIDENCE DE M.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau par M. Jourdain : 40 variétés de *Roses*, 18 variétés de *Glaïeuls*, 22 variétés de *Dahlias*, 1 *Tigridia*, *OEillets de la Chine*, 2 *Choufleurs* Lenormand, un lot de *Tetragone* ; — mention très honorable.

MM. Hennequin, Jourdain, Oudin, Demiehy, Daumalle et Busquin sont chargés de l'enquête sur les fruits cultivés dans l'arrondissement.

Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à trois heures.

---

### Section de Baron.

SÉANCE DU 8 AOUT 1869. — PRÉSIDENTE DE M. VRAMANT.

La séance est ouverte à 9 heures. Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Daguet père, 2 *Bouquets* montés, 12 variétés d'*OEillets* de semis, 15 variétés de *Fuschias*, 8 variétés de *Glaïeuls*, *Artichauts* et *Poivrades*, *Céleri* turc, *Poireaux* de Rouen, *Panais*, *Oignons* des Vertus, poire et rouges, *Cerfeuil* bulbeux, *Romaine* blonde, *Laitues* palatine et rousse, *Chicorée* fine de Rouen, *Scaroles*, *Pois* Michaux de Rueil, verts et d'Auvergne, *Fèves de marais* ; — mention honorable.

2° Par M. Quintin, 2 variétés de *Coleus*, 3 pieds d'*Achyranthes*, 2 *Petunias* doubles, *Hamillaria* à fleurs blanches, *Choux* de Milan hâtif, Quintal et d'Yorck, *Navets* de Meaux et de Croissy, *Carottes* nantaise et de Hollande, *Figues*, *Prunes*, *Fraises* des quatre saisons, *Tétragones*, *Laitues* Palatines, *Romaines* blondes, *Sal-sifs* et *Scorsonnères*, *Céleri* ; — mention honorable.

3° Par M. Cosson, *Oignons* rouges de Niort et pâle des Vertus, *Carottes* de Hollande, *Chou* de Milan hâtif, *Laitues* Palatines et turques, *Flageolets*, *Scaroles*, *Chicorées* fine d'Italie, *Navets* de Meaux, *Panais*, *Poireaux* de Rouen, 7 variétés de *Petunias* ; — mention très honorable.

La séance est levée à dix heures.

---

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 8 AOUT 1869. — PRÉSIDENTE DE M. LAMICHE.

La séance est ouverte à 2 heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Fontenay, un *Chou* quintal du poids de 9 kil., un *Melon*, un *Concombre*, *Radis* gris, *Poireaux*, *Carottes*, 2 *Artichauts*, *Laitue* turque, *Romaines*, *Betteraves* violettes, *Panais*, un *Potiron* pesant 14 kil., *Oignons* rouges et de Belgique, *Haricots* verts, blancs, mange-tout, en grains, de Soissons, *Figues*, *Fraises* des quatre saisons, *Tomates*, *Poires* d'Epargne, *Beurré doré*, *Belle de Bruxelles*, *Pêche* petite-mignonne ; — mention très honorable.

2° Par M. Coutard, *Chicorée* de Meaux, *Scarole*, *Céleri* turc, *Navets*, *Tomates*, *Haricots* verts, blancs et beurre, *Concombres* et *Cornichons*, *Melon* prescott à fond

blanc, *Poires* d'Epargne et Epine rose d'été, *Prunes* de Reine-Claude, de Monsieur, Royale de Tours et Washington, *Figues* violettes, *Pomme* Calville d'été, *Fraises* des Alpes, *Noisettes*; — mention honorable.

3° Par M. Benoît, amateur, 15 variétés de *Dahlias*; — remerciements.

M. Jourdain explique que l'*Insectivore Peyrat*, dont il a signalé précédemment les bons effets, était délayé dans quinze fois son volume d'eau.

La séance est levée à trois heures.

---

### Section de Betz.

SÉANCE DU 9 AOUT 1869. — PRÉSIDENTE DE M. TRIBOULET.

La séance est ouverte à une heure et demie. — Le procès-verbal est adopté. — Sept membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Fay, une corbeille de *Poires*, *Pêches*, *Pommes* et *Figues*, un *Melon*, un *Cornichon* serpent (mougri de Java), 2 variétés de *Haricots*; — mention très honorable.

2° Par M. Coutard, vingt variétés de *Dahlias*, *Poires* Williams, *Fraises* des quatre saisons, *Cornichons*, *Tigridias*, *Fuschias* variés, *Beurre d'Amanlis*; — mention honorable.

3° Par M. Morel, 16 variétés de *Dahlias*, 6 variétés de *Poires*, *Choux* rouge et de Milan, *Chou-raves* blanc et violet, *Melon* d'Alger, *Tomates*; — mention très honorable.

4° Par M. Desjardins, *Poireaux* et *Échalottes*; — mention simple.

La Section vote des remerciements à M. le vicomte Héricart de Thury, son président d'honneur, pour le don qu'il lui fait de deux médailles de vermeil.

Douze membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 heures.

---

#### *Membres admis dans la séance du 9 Août.*

MM. GUÉRIN-BAUDESSON, à Thury, présenté par MM. Dubois et Dumont.

DESLAURIERS, propriétaire à Thury, par les mêmes.

LALLIER (Julien), propriétaire à Thury, par les mêmes.

MACRÉ, cultivateur à Thury, par les mêmes.

DUMONT fils, à Thury, par les mêmes.

MELAYE fils, à Ivors, par les mêmes.

SYMPHAL, propriétaire à Marenil-sur-Ourcq, par les mêmes.

---

### Section de Chambly.

SÉANCE DU 10 AOUT 1869. — PRÉSIDENTE DE M. BOURBOIN.

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal est adopté.

Sont déposées sur le bureau, par M. Varlet, onze variétés de *Bégonias*, d'une très-belle végétation, pour lesquelles il lui est décerné une *mention très-honorable*.

Un membre ayant fait remarquer la vigueur de ces plantes, et rappelé en même temps celle qui distinguait les *Gloxinias* présentés par le même M. Varlet à la précédente séance, celui-ci répond que ces plantes ont été, les unes et les autres, traitées par le même procédé, qui consiste à les arroser avec de l'eau additionnée avec une certaine quantité de purin, ce qui explique comment elles trouvent une nourriture suffisante malgré l'exiguité des pots qui les contiennent.

En l'absence de M. Tabar, un membre donne des explications sur le procédé indiqué par lui, dans la séance du 11 mai dernier, pour se procurer de la graine de chou ; selon lui, loin de déroger à la pratique généralement admise de récolter les graines sur les rameaux latéraux de la plante à propager, ainsi qu'on a paru lui reprocher dans la séance générale de Senlis, du 4 juillet, ce procédé rentre au contraire complètement dans cette pratique, puisque la tête du chou, c'est-à-dire le rameau principal, ayant été enlevée, les boutures sont bien les rameaux latéraux de la plante, et qu'en outre les boutures elles mêmes ont été pincées (1). Seulement cette personne ajoute que M. Tabar n'a pas fait connaître sur quelle expérience il s'appuie, pour prétendre que la graine de l'extrême base tendrait à donner des plantes à pomme nulle et à racine charnue ; il serait très-intéressant de s'en rendre compte.

M. Vasseur réclame contre le procès-verbal de la séance du 8 juin où il est dit que des remerciements lui ont été votés pour son apport, et le bureau reconnaît que M. Vasseur avait obtenu une *mention très-honorable*. Aussitôt après, la Section se transporte dans le jardin de M. Rouzé-Aviat, et reconnaît que les herbes de rivière, additionnées de un vingtième de chaux en poudre, produisent au bout de quelques mois un bon engrais, dans les conditions où M. Vasseur les emploie c'est-à-dire tassées dans une tranchée de 50 centimètres de profondeur qu'elles remplissent complètement, et rechargées de la terre de la tranchée additionnée d'un tiers de terreau.

Toutes ces explications sont accueillies avec une vive satisfaction, et la séance est levée à 4 heures.

---

### Section de Précý-sur-Oise.

SÉANCE DU 12 AOUT 1869. — PRÉSIDENTE DE M.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

---

(1) Un mot d'explication est ici nécessaire. Le raisonnement de notre collègue de Chambly pourrait donner à penser que les rameaux latéraux ont, par eux-mêmes, la propriété de donner de meilleures graines, tandis qu'évidemment c'est la suppression du maître rameau, au moment de la floraison, qui concentre la sève dans les rameaux latéraux, où elle séjourne davantage par la suppression de son canal vertical, et produit des graines mieux nourries.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Charpentier, *Carottes* de Crécy et demi-longues, *Navets* d'Espagne, *Oignons* des Vertus, un lot de *Poires* Bonne, d'Esée; — mention très honorable.

2° Par M. Sézille, *Haricots* verts, *Chou* de Milan, *Chicorée* large de Prusse, *Scarole*, *Oignons* des Vertus, *Poires* de Bon-chrétien Williams, de Beurré d'Amanlis et de Doyenné d'automne; — mention très honorable.

3° Par M. Potdevin, 2 variétés de *Géraniums* de semis, *Pétunias* doubles; — mention simple.

4° Par M. Liaisin, 4 variétés de *Pétunias* de semis, un lot de *Poires* de Rousselet d'automne, *Prunes* de Reine-Claude, une *Crémaillère* perfectionnée pour châssis, des greffes de *Pommiers* de semis; — mention honorable.

Deux membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à trois heures.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 16 AOUT 1869. — PRÉSIDENTIE DE M. LEFÈVRE-BALLÉDENT.

La séance est ouverte à une heure. — Le procès-verbal est adopté. — Quatre membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Belloy fils, un *Chou* de Milan des Vertus, *Raisin* de la Madeleine, *Poires* d'Epargne, *Melon* prescott à fond blanc, *Céleri-rave*, 14 variétés de *Zinnias*; — mention honorable.

2° Par M. Bérard, 15 variétés de *Glaïeuls*; — mention honorable.

3° Par M. Gaudefroy, *Navets*, *Champignons*, *Radis* gris d'été, *Épinards*, *Tétragone*, *Carottes* blanches des Vosges, *Poireaux* longs, *Artichauts*, *Radis*, *Oignons* jaunes, *Persil* double frisé, *Cerfeuil* bulbeux, 5 variétés de *Carottes* rouges, 7 variétés de *Pommes de terre*, un *Pâtisson*; — mention très honorable.

La séance est levée à deux heures.

---

#### Membres admis dans la séance du 16 Août.

MM. PAPEGAY, adjoint au maire de Crépy, présenté par MM. Masson et docteur Bourgeois.

LEBLANC, propriétaire à Duvy, par les mêmes.

FERTÉ-PETIT, garde-moulin à Duvy, par les mêmes.

LESAGE, instituteur à Gilocourt, par les mêmes.

---

### Section de Béthisy.

SÉANCE DU 19 AOUT 1869. — PRÉSIDENTIE DE M. LE DOCTEUR LECLERCQ.

La séance est ouverte à 5 heures. Le procès-verbal est adopté. Quatre membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Souply, *Pêches* Belle de Vitry, *Tomates*, *Poires* gros Rousselet, passe Colmar et Bonne-Louise d'Avranches, *Raisins*, *Panais*, *Carottes* courtes de Hollande, *Navets*; — mention très honorable.

2° Par M. le docteur Leclercq, *Figues* violettes, *Raisins* de la Madeleine noir et blanc, des *Prunes* Jefferson et Kirke's, 3 variétés de *Glaïeuls*, plusieurs variétés d'*OEillets* de Chine et de *Fuschias*; — mention très honorable.

3° Par M. Pinta, *Raisins* de la Madeleine noirs, *Cerises* Reine-Hortense, *Panais* longs, *Carottes* de Flandre, *Artichauts*; — mention honorable.

4° Par M. Hulbert, des *Pommes de terre* saucisse; — mention simple.

Plusieurs propositions sont émises par M. le docteur Leclercq au sujet des *guêpes* et autres *insectes* (voir plus haut, page 195).

MM. LECLERCQ, TURLIN, DELAPORTE, SOUPLY, DECORBIE et PELTIER, sont constitués en Commission spéciale chargée de procéder à l'enquête sur le mérite des fruits cultivés dans l'arrondissement.

La séance est levée à quatre heures.

---

*Membres admis dans la séance du 19 Août.*

MM. GÉRAULT, meunier à Béthisy-Saint-Pierre, présenté par MM. Lavaquery et Vaillant.

PAVILLIER, instituteur à Néry, par les mêmes.

LEFÈVRE, instituteur à Rocquemont, par les mêmes.

*Dame patronnesse.*

M<sup>me</sup> DE SEROUX, au château de La Mothe, par les mêmes.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

---

*Bulletin de la Société d'horticulture de Chauny.* — Afin de protéger contre les ardeurs du soleil quelques plantes, M. Gouet les faisait abriter le jour par des paillassons qu'on enlevait le soir. Un matin on oublia de les placer, et, comme on avait arrosé la veille, un d'eux resta jusqu'à onze heures ou midi sur le sol humide. En le relevant, grand fut son étonnement de mettre à découvert une dizaine de *courtilières* de la plus belle venue. Immédiatement il fit arroser et recouvrir de claies trois ou quatre places bien choisies; une heure après, en soulevant les claies avec précaution, il trouva sous chacune d'elles bon nombre de *courtilières*. A la fin de la semaine, la couche était complètement purgée de ces hôtes incommodes. Cette chasse doit se faire le plus tôt possible, dès le mois de mars, avant la ponte et l'éclosion.

*Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons.* — Quelle que soit l'étendue de terrain en *asperges* que l'on possède, il est rare que l'on n'ait pas à conserver celles-ci plusieurs jours, jusqu'à ce que la quantité coupée soit assez considérable pour être consommée. Dans ce cas, voici comment on opère : On place les asperges, lit par lit, dans de la terre légèrement humide, en alternant successivement un lit de terre et un lit d'asperges. Ainsi placées, les asperges se conservent très bien, et celles qui sont coupées depuis plusieurs jours sont tout aussi bonnes et aussi fraîches que celles qu'on vient de cueillir.

*Bulletin de la Société d'horticulture de Clermont.* — Quand dans les *verveines* semées l'année précédente il se trouve des variétés remarquables, on coupe les tiges après la floraison, on les dépose, puis on les met en pleine terre, à demi-ombre. En septembre, on divise les racines. Ces éclats doivent être soignés comme des boutures jusqu'à la reprise ; puis, à l'automne, on les rentre en serre où elles subissent le même traitement que les *verveines* de semis.

*Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais.* — Le semis du *cerfeuil bulbeux* peut avoir lieu en septembre, en terre légère, bien préparée ; mais le sol doit alors être recouvert d'une couche épaisse de litière ou de feuilles qui empêche la terre de geler en dessous, et que l'on retire sitôt l'apparition des cotylédons.

*Journal du Cercle horticole du Nord.* — M. Lavallée a fait blanchir, à l'automne, plusieurs pieds d'*artichauts* épuisés, et les *pétioles* des feuilles ont donné un mets qui ne le cède en rien au *cardon*. Le goût en est même plus relevé, et celui de la souche rappelle tout à fait le fond d'*artichaut*, mais à un degré un peu moindre. En tout cas, c'est délicieux ; par conséquent, à défaut de *cardon*, on peut prendre l'*artichaut*.

*Journal de l'Agriculture.* — M. Seimer explique en ces termes un procédé qu'il a mis en usage contre le *puceron du pêcher*. L'an passé, j'ai eu mes pêchers abimés par les pucerons ; aussi je me suis promis d'employer pour 1869, le procédé que m'avait indiqué un de mes amis, M. Landwerlin, pour préserver la vigne de l'oïdium. Ce procédé consiste à mélanger un litre d'*acide sulfurique* avec dix à douze litres d'eau, et à laver l'arbre après qu'il a été taillé au printemps, tout simplement avec une brosse en crin. Mon jardinier n'avait mis que six litres d'eau, et je dois dire qu'un moment j'ai craint pour mes arbres ; car tout le bois jeune et tendre s'est mis à sécher, et il a fallu le couper ; mais tout ce qui était en bois bien aoûté s'est conservé, et je ne me rappelle pas avoir vu dans mon jardin des fruits aussi gros et aussi beaux que cette année. M. Landwerlin a déjà fait, sur la vigne, des expériences qui ont réussi il y a au moins huit ans, et il a commencé par laver des vignes lorsque déjà le raisin blanchissait par l'oïdium.

---

## NOTES ET MÉMOIRES.

### Sur la culture des porte-graines,

PAR M. LIAISIN, JARDINIER CHEZ M. GERVAIS, A PRÉCY-SUR-OISE.

S'il est nécessaire de cultiver les plantes pour les faire parvenir à leur entier développement, il est au moins indispensable, pour arriver à ce résultat, d'avoir des sujets de bonne espèce. En effet combien de jardiniers n'ont-ils pas éprouvé de déceptions, lorsqu'après s'être donné bien de la peine pour cultiver une plante (prenons le chou pour exemple) depuis sa levée jusqu'à l'époque où il doit donner sa pomme, ils ne récoltent le plus souvent qu'un colza.

Nos plantes se trouvent disséminées dans trente-et-une familles environ, et beaucoup d'entre ces familles, notamment les composées, les ombellifères, les crucifères, etc., possèdent tant de variétés, qu'on n'aurait jamais assez de parties séparées dans son jardin pour éviter l'abâtardissement par le mélange du pollen des autres plantes de la même espèce.

Lorsque mes porte-graines sont bien choisis, je les traite selon leurs besoins et les plante sans distinction de famille; dès qu'ils émettent leurs quelques premières fleurs, je les supprime sans pitié; je tasse alors au pied de chaque plante un piquet assez solide dépassant la sommité de la plante de quelques centimètres, et je l'y attache en manière de tuteur. Je pratique à quelque distance au-dessous des premières bifurcations florales, une incision transversale, environ de la largeur du canal médullaire, et j'y introduis une mince lamelle de bois de chêne, de façon à ce que la substance médullaire soit séparée en deux parties dans le sens vertical. Je coiffe alors mon porte-graines avec une cloche en verre de manière que le fond repose sur la sommité du tuteur, et je couvre le tout avec une toile claire (je me sers de mes toiles à pêchers); je laisse ainsi les choses jusqu'à ce que les dernières fleurs apparaissent; j'enlève mon appareil, je coupe les fleurs qui restent et je laisse la nature continuer et achever la maturation de mes graines; telles sont les opérations que je pratique sur la plupart des plantes dont la hampe florale s'élève un peu haut au-dessus du sol.

En terminant, je crois urgent de conseiller les moyens employés par nos horticulteurs intelligents pour obtenir de bonne graine de choux; à cet effet, on passe de très bonne heure dans les planches de choux et on plante un bâton au pied de ceux qui se rapprochent le mieux du type; dès que les choux sont pommés on les coupe un peu haut de manière à permettre au tronc d'émettre des jets, ce qui ne tarde pas du reste; dès qu'ils ont atteint quatre ou cinq centimètres, on les bouture sous cloche ni plus ni moins qu'un géranium; lorsque les boutures ont des racines, on les plante au pied d'un mur à bonne exposition, et on se contente de couvrir avec un peu de feuilles et de litière pour les préserver des fortes gelées; on attend la floraison en donnant un labour et un bassinage de temps en temps

et on supprime les premières et les dernières fleurs de chaque sujet, et par ce moyen on a de fort bonne graine, seulement il faut observer que ce n'est qu'au bout de quatre ou cinq ans que la graine de choux est réellement bonne, elle lève jusqu'à douze ou quinze ans.

Pour faire vieillir des graines, j'ai quelquefois rempli de graines des tubes en verre, et y ayant appliqué la machine pneumatique de Wood, pour aspirer l'air, j'ai cacheté mes tubes et les ai mis au soleil pendant un été. Vers le 1<sup>er</sup> septembre j'ai semé mes graines, qui m'ont donné un très-bon résultat ; la seconde année, la moitié de la graine seulement a levé ; la troisième année, sur cinq grammes trois graines ont levé ; si on veut employer ce moyen, on ne doit donc opérer que sur une faible quantité, celle par exemple qu'on veut semer l'année même.

---

### **Sur une nouvelle Cire à greffer.**

RAPPORT PAR M. DUBARLE, JARDINIER-PROFESSEUR.

A notre dernière Exposition de juin 1868, notre collègue, M. Bert, jardinier au château des Bouleaux, commune de Gouvieux, avait apporté plusieurs pots d'une cire à greffer de sa composition, pouvant être vendue à raison de 3 fr. le kil., que le jury envoya à une commission chargée de l'expérimenter. C'est notre Commission du Jardin qui reçut ce mandat, et il y fut décidé que je m'occuperais d'en déterminer les bons ou mauvais résultats.

J'ai fait, au printemps de cette année, dans le jardin de la Société, un grand nombre de greffes à l'aide de cette cire, et je m'en suis trouvé très satisfait. Elle s'emploie à froid ; seulement, comme elle était déjà ancienne, par les temps froids, il était quelquefois nécessaire de la faire légèrement chauffer.

En résumé, cette cire produit tous les résultats que l'on peut en attendre ; elle ferme bien les plaies, et ne se fond pas au soleil ou ne se gerce pas à l'air ; elle a, de plus, l'avantage de ne pas coûter aussi cher que celles qui sont employées aujourd'hui. M. Bert me paraît mériter un encouragement, et le meilleur que la Société puisse lui donner est de recommander à tous nos collègues l'emploi de la cire à greffer qu'il a inventée.

---

### **Couches économiques pour les Melons.**

PAR M. ÉLIE MAUROY, JARDINIER CHEZ M. DELAMARRE, A PLAILLY.

A la séance du 5 septembre dernier, j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau un melon-cantaloup qui m'a valu une mention très honorable. Voici la culture que j'emploie : Depuis bien longtemps que je cultive les melons, j'avais toujours fait comme mes collègues, montant mes couches avec du fumier, qui nous revient aujourd'hui énormément cher. Je me suis contenté cette année de les faire

avec de la vieille bruyère ; seulement, au lieu de semer mes melons dans le courant de janvier, je les ai semés vers le 15 février, pour les mettre en place dans la dernière quinzaine de mars. J'ai employé, pour une couche de 10 mètres de long sur 1 mètre 50 de large, 50 bottes de vieille bruyère qui m'ont donné à peu près 25 centimètres d'épaisseur. J'ai rechargé ensuite avec 30 centimètres de terre franche, et j'en ai obtenu un résultat tel que j'ai pu donner mes premiers melons vers le 15 juin ; j'ai même encore aujourd'hui, dans ces mêmes pieds, 8 à 10 regains d'une moyenne grosseur ; seulement j'ai laissé par pied un et deux melons au plus.

Ma deuxième et troisième saison ont été faites comme la première ; mais comme nous avons eu un été très sec, et qu'il fallait bassiner tous les jours, j'ai laissé les cloches sur mes melons pour qu'ils ne fussent pas chancreux.

---

### **Bouturage des Arbres fruitiers,**

PAR M. THIRION.

#### IV.

La première pensée et la plus naturelle, une fois placé dans ce courant d'idées, c'est d'essayer de bouturer, en le maintenant aussi frais que possible, par l'exposition et les arrosements, un rameau de l'année précédente ; presque tout le monde l'a fait, et a vu comme moi se produire des bourrelets, les feuilles sortent, cette apparence de végétation se soutenir même parfois pendant une seconde année ; mais pour des racines, je crois que bien peu en ont vu sortir, malgré la réussite accidentelle que cite Etienne Calvel.

L'année suivante, je recommençai avec des rameaux auxquels je fis, en les plantant, des ligatures, soit de fil, soit même de fil de fer, généralement au-dessous d'un ou de plusieurs yeux ; le résultat fut absolument le même.

Pendant le cours de ce même été, j'avais préparé des bourgeons en vue d'un essai qui me paraissait devoir mieux réussir ; des ligatures faites au-dessous des yeux, vers la fin de mai, avaient provoqué la naissance de forts bourrelets, dont quelques-uns ressortaient, de chaque côté, de plus de 1 centimètre ; mis en terre au printemps, au nord, paillés, arrosés, soignés de toutes les manières, ces rameaux, malgré leurs bourrelets, n'ont pas émis de racines.

J'en vins à penser que, pour réussir une bouture, il était nécessaire que la chaleur du sol fut tout d'abord plus élevée que celle de l'air ; j'avais lu, je ne sais où, que l'apparition des racines devait précéder l'émission des feuilles ; en conséquence le long d'un petit mur, au nord, je montai une couche sourde, avec de bon fumier frais, j'y enterrai des godets remplis de terre de bruyère, et là, sous cloche, je plaçai des rameaux préparés suivant les divers modes déjà essayés ; aucun ne poussa.

En même temps, voulant tenter le bouturage dans l'eau qui réussit si bien pour le laurier-rose, je plaçai dans une bouteille, avec de l'eau additionnée d'un

peu de poussier de charbon, un rameau de Beurré Diel ; les feuilles sortirent, les mammelons se formèrent, de petits dards blanchâtres apparurent même à la base ; je croyais le moyen trouvé, quand tout d'un coup je vis ma bouture se flétrir ; pensant qu'elle avait besoin d'une nourriture plus substantielle, j'émiettai dans la bouteille plusieurs pincées de terreau, puis de terre franche ; enfin, voyant que les feuilles ne se relevaient pas, j'enlevai le rameau, et le plantai avec toutes sortes de précautions dans un grand godet d'environ 0.08<sup>e</sup>, rempli de bonne terre et d'un tiers de terre de bruyère, et plaçai le tout sous cloche, dans la couche dont j'ai parlé plus haut. Dix mois après seulement, je retournai cet emplacement, où aucune bouture n'avait donné de résultats, et je crus reconnaître mon Beurré Diel dans un petit rameau, encore à peu près vert, pourvu de trois ou quatre petites racines toutes frisées, longues d'à peine 3 ou 4 centimètres ; mais tout ce que l'on en peut dire de mieux, c'est qu'il n'était pas encore tout à fait mort, et qu'il avait mis bien du temps pour en venir là.

Vers 1857, presque tous les journaux, horticoles et autres, reproduisirent un article de fantaisie dans lequel on expliquait comment, en Hongrie je crois, on bouturait les pommiers en enterrant un rameau fiché dans une pomme de terre. C'était une bonne fortune pour un expérimentateur à qui rien n'avait réussi, et je n'eus garde de négliger ce moyen ; à mon très grand étonnement, je récoltai des pommes de terre magnifiques, mais pas de pommiers, malgré l'acharnement que je mettais à détruire les pousses de la pomme de terre, qui se renouvelaient incessamment.

A chaque nouvel échec, je me rappelais avec amertume ce que dit le comte Lelieur, dans sa *Pomone française*, des tentatives qui, sur ses instances, avaient dû être faites dans les vastes serres de M. Bertin, à Versailles, et dont pourtant on n'a jamais, je pense, publié les résultats. N'ayant pas de serre à ma disposition, je pris des rameaux conservés pour greffer, et montrant déjà des bourrelets, comme cela arrive souvent, et les enterrai dans des pots à fleur remplis de terre douce et riche ; les pots furent placés dans une assiette, près de la fenêtre d'une pièce constamment chauffée et habitée ; l'assiette était pleine d'eau, et un verre sans pied, posé par-dessus la bouture, faisait office de cloche. Les rameaux poussèrent quelques feuilles, puis quand vint l'époque de la végétation naturelle, ils pourrirent comme les autres.

Ayant lu, dans le *Journal de la Société impériale et centrale*, que les Anglais multipliaient la vigne, au moyen d'un œil levé comme un écusson, avec une petite plaque d'écorce, je levai sur mes poiriers et mes pommiers de semblables écussons qui furent simultanément placés en pleine terre, sous cloche au nord, enfin sous châssis et sur couche, le tout bien inutilement. Vers la fin du même été, je me persuadai que de semblables écussons, levés sur des bourgeons de l'année bien aotés, enterrés dans de la terre de bruyère bien fine, au nord, sous cloche, comme des boutures de rosiers ou de fuschias, en leur laissant seulement le pétiole et une partie du limbe de la feuille, pourraient enfin réaliser mon espérance ;

aussitôt dit, aussitôt fait; le pétiole jaunît et tomba, comme celui d'un écusson bien pris; mais à l'entrée de l'hiver, je trouvai mes yeux noirs et pourris; quelques-uns, qui montraient certaines apparences de mammelons, refusèrent absolument de pousser au printemps suivant.

A l'époque où les semis d'yeux pratiqués pour le bouturage de la vigne par Hudelot agitèrent le monde horticole, je repris courage et me lançai dans cette nouvelle voie; avec ou sans stratification préalable, dans le jardin ou sur la cheminée, en pot, sur couche ou en pleine terre, à l'air libre ou sous verre, au nord, au midi, en plein carré, j'ose dire que 500 boutures semées de poirier au moins furent essayées cette année-là par moi; je n'ai pas besoin de dire qu'aucune ne réussit.

Je repris en juin l'idée du bouturage des rameaux herbacés avec talon; voici pourquoi; j'avais semé dans des pots des pépins d'orange au printemps, et ces pots, enterrés en plein midi, avaient été placés sous une cloche qui fut, pendant tout l'été, recouverte d'une vieille toile d'emballage; ces pépins avaient germé et produit de petits orangers dont quelques-uns, à l'automne, touchaient au sommet de la cloche. — Soit dit en passant, je recommande fort ce mode de semis dont j'ai été très satisfait. — Il me semblait devoir réussir mes boutures dans les mêmes conditions, en y joignant de fréquents arrosements sur la toile d'emballage, dans le but de rafraîchir l'air intérieur de la cloche par une abondante évaporation extérieure. Deux boutures furent placées dans de semblables conditions; l'une des deux, qui avait été pincée en mai, se maintint un peu plus longtemps verte que l'autre; mais avant la fin de l'été, toutes deux étaient noires et couvertes de moisissures.

Plus tard un horticulteur allemand, si je ne me trompe, ayant fait connaître la réussite plus assurée qu'il obtenait de ses boutures en en trempant l'extrémité inférieure dans de la gomme fondue et mêlée avec de la poussière de charbon, ou plus simplement encore dans du collodion liquide, toutes les séries précédentes de bouture par rameau furent reprises par moi, dans leurs diverses conditions, avec l'adjonction de l'un ou de l'autre des fameux onguents; mais ce ne fut pas encore suffisant pour vaincre l'obstination de mes poiriers.

Sur ces entrefaites, feu M. le docteur Loiseau publia dans le Journal de la Société Impériale et Centrale de nouveaux procédés de multiplication, qui consistaient, soit dans une greffe faite sur un sujet facile à multiplier de bouture et que l'on bouturait en effet, au printemps suivant, soit en des greffes de racines sur rameau, et M. Malet, rapporteur de la Commission chargée de suivre ces expériences ajoutait à un éloge bien mérité la crainte que les greffes, si on les enterrait, ne vinsent à s'affranchir. Ce qui eût été un inconvénient pour la Commission eût été un vrai succès pour moi, et me voilà, dès le printemps suivant, essayant une assez grande quantité de *greffes sur les genoux* qui furent exprès un peu trop enterrées dans l'intention de les affranchir; soit par maladresse naturelle, soit à cause du mauvais état des racines greffées, qui du reste étaient pres-

que toutes de nèffier, qu'il m'avait été cette année là plus facile de me procurer que des racines de cognassier, mes greffes ne sortirent pas; seulement l'année d'après, en labourant, je retrouvai une de ces greffes dont le rameau, mort dans sa partie supérieure, était pour le reste bien vert, couvert de bourrelets sur toute l'incision de la greffe, et pourvu d'un œil développé en drageon qui, il me le sembla alors, aurait été susceptible de s'enraciner. D'autres soins me détournèrent alors de recommencer ces expériences, et j'en restai là.

Cependant je n'avais pas abandonné mon idée, et théoriquement, la serre à multiplication me semblait toujours devoir être le laboratoire le plus convenable pour ces expérimentations. J'en parlai à M. Tassin, jardinier du château de la Victoire, qui me promit d'essayer à son tour; à cet effet, une terrine fut remplie de boutures herbacées de poirier, et placée sous cloche, dans la meilleure place de la serre; aucune des boutures ordinaires n'eût boudé dans de semblables conditions, mais nos poiriers échouèrent comme partout ailleurs.

Enfin, j'appris que des expériences directes avaient démontré à des praticiens intelligents que certaines plantes, difficiles à bouturer, devaient être rentrées dans la serre avant cette opération, la reprise étant plus assurée avec des bourgeons venus à l'abri du verre qu'avec ceux qui étaient poussés à l'air libre. Voulant me rapprocher le plus possible de ces conditions de succès, voici ce que j'imaginai: Pendant l'hiver de 1864-1865, j'avais coupé à quelques centimètres de terre, un poirier de Duchesse; au printemps une cloche fut placée dessus, et recouverte d'une toile d'emballage, de manière à ce que les bourgeons poussassent étiolés, à peu près comme en serre; vers la fin de mai, les bourgeons, longs à peu près de 25 centimètres, furent détachés proprement avec un talon, mis dans des pots remplis de terre de bruyère humide, et placés sous une cloche ombrée, après avoir été raccourcis à trois ou quatre feuilles seulement; le tout fut entretenu frais, sans être trop mouillé. Au mois de juillet, ils étaient noirs et moisissés, et cette dernière expérience était bien évidemment manquée comme toutes les autres.

## V.

Tel est le triste récit de toutes les tentatives que j'ai faites pendant le cours de ces douze dernières années. Faut-il en conclure que le bouturage du poirier est impossible? Je ne le crois pas; j'ai même, dans la deuxième partie de ce petit mémoire, affirmé aussi complètement que possible que, suivant moi, la science horticole avait déjà accompli des choses plus difficiles. Seulement j'ai maladroitement exécuté ou conçu toutes mes expériences, et la seule conclusion qui ressorte de tout ce que je viens d'exposer, c'est qu'il faut s'y prendre autrement que je ne l'ai fait; j'aurai déjà fait avancer la question si, ne pouvant encore montrer ce qu'il faut faire, j'ai du moins déjà fait connaître ce qu'il fallait éviter.

D'ailleurs, il y a dans toutes ces tentatives deux essais imparfaits qui restent à compléter, et une indication dont il n'a pas été tenu compte. L'indication résulte de l'examen attentif des résultats obtenus par M. le docteur Loiseau; la greffe

opérée à l'automne sur un sujet facile à bouturer doit en effet offrir le moyen d'arriver à une solution ; supposons un rameau de cognassier, ou de paradis, garni sur une partie de son étendue d'écussons de poirier ou de pommier ; qu'au printemps ce rameau soit coupé en autant de petites portions qu'il y a d'écussons posés et repris ; avec ces petits tronçons on peut exécuter des semis d'yeux dans de tout autres conditions que je ne l'ai fait avec des rameaux de poirier et de pommier ; on peut, pour rendre la reprise plus facile, couper les tronçons dans le sens de leur longueur, afin de mettre l'intérieur du bois en contact avec la terre ; on peut exécuter ce bouturage sur couche chaude et sous verre afin de le rendre plus certain ; une fois que le cognassier ou le paradis auraient émis des racines, l'œil écussonné partirait très probablement, et sans doute alors il faudrait butter petit à petit le bourgeon qui en sortirait, afin de le faire enraciner pendant qu'il serait encore tendre. Je ne prétends pas dire que le succès soit là, mais l'expérience offre déjà plus de chances que celles que j'ai tentées.

Quant à la serre chaude, il est bien évident que les avantages qu'elle offre pour le bouturage n'ont pas été expérimentés complètement ; une serre spéciale à multiplication aurait peut-être offert des conditions de réussite plus assurées ; en tout cas, une seule expérience ne prouve rien et l'essai mérite, je crois, d'être recommencé. D'ailleurs peut-être y a-t-il beaucoup de vrai dans cet axiôme que je citais tout-à-l'heure, que les bourgeons nés sous verre sont plus propres au bouturage en serre que ceux qui ont poussé à l'air libre ; j'ai beaucoup de regret de ne pas être en mesure d'en faire l'épreuve, et je serais très-heureux de voir un de nos collègues, ayant la direction d'une serre chaude, nous donner la solution de cette difficulté. Un poirier mis en pot et rentré à l'abri vers le printemps, donnerait aisément les bourgeons nécessaires, et il n'y a rien là de bien délicat ni de bien difficile à exécuter.

On n'a pas oublié, je l'espère, que parmi toutes mes tentatives infructueuses, j'avais obtenu l'apparence du succès avec des rameaux dans l'extrémité inférieure desquels j'avais greffé une racine de nêflier ; l'un d'eux était, lorsque je l'ai retrouvé, en train de pousser un drageon souterrain, mieux disposé, il me semble, qu'une pousse aérienne pour s'enraciner. M. Dubarle, notre professeur, qui a été quelquefois le confident de mes essais, et qui d'ailleurs, comme on le sait, est toujours à la recherche des perfectionnements de toute sorte, a consenti à m'aider à renouveler celui-ci. Il a fait lui-même les greffes, au mois de mars dernier, avec des racines de cognassier cette fois, et avec cette habileté de main que donne la pratique, et dont l'absence avait sans doute, pour une part, contribué à mon insuccès. Ces greffes-boutures ont été plantées avec soin dans le jardin de la Société, et à l'automne chacun en pourra constater le résultat.

Puissions-nous réussir, lui ou moi, ou quelque autre plus heureux que nous ! Car il faut bien en convenir, il y a urgence. Nos vieilles variétés de fruits s'en vont l'une après l'autre, quoiqu'en disent les partisans de l'immortalité des végétaux ; les nouvelles, sans doute à cause de leur fréquente multiplication, princi-

palement sur cognassier et paradis, due à l'ardeur horticole de notre siècle, paraissent ne pas devoir résister aussi longtemps qu'elles. En attendant que de persévérants travaux dont les Sociétés d'horticulture sont seules capables, dotent l'avenir de variétés fixées et se reproduisant identiques par la semence, le bouturage les affranchirait du moins des inégalités de séve auxquelles la greffe les expose, et prolongerait sans doute leur existence menacée pour ainsi dire dès leur berceau. C'est dans ce but que je me suis décidé à faire un de ces aveux d'impuissance qui coûtent quelquefois à l'amour-propre, persuadé que des erreurs d'autrui nous pouvons souvent tirer un enseignement utile.

---

## COMPTES-RENDUS.

---

### Exposition de Montmorency du 4 juin 1869,

RAPPORT PAR M. BRUIET.

Ayant eu l'honneur d'être désigné pour remplir les fonctions de juré à l'exposition de Montmorency, le 4 juin dernier, c'est pour moi un devoir très agréable à remplir, de vous rendre compte de cette exposition, qui est la deuxième de cette Société.

Au rond-point de l'avenue Émilie, au milieu d'un jardin improvisé, orné de plantes variées, s'élevait une vaste tente destinée à abriter les produits qui pouvaient avoir à redouter les intempéries du triste printemps qui vient de s'écouler.

Le plan de l'exposition, artistement dessiné, a valu à M. GOVIN son auteur une  *médaille de 1<sup>re</sup> classe*.

Le mauvais temps des jours précédents, et d'autres préoccupations locales avaient malheureusement détourné de l'exposition quelques jardiniers et horticulteurs qui auraient pu participer à l'éclat de cette fête, de sorte que les 91 concours ouverts en conformité du règlement n'étaient pas tous remplis.

La culture maraîchère occupait une place brillante, aussi le magnifique lot de légumes de toutes variétés exposé par M. MARIÉ, jardinier chez M. Moullé, à Francville, a-t-il remporté la  *médaille d'or*  offerte par les dames patronnesses qui s'étaient rendu gracieusement à l'invitation, qui leur avait été adressée, de venir désigner de concert avec le jury le lot qu'elles jugeraient digne de cette haute récompense.

Une  *médaille de vermeil*  récompensait M. CAUCHIN, de Montmagny, pour un lot de choux, salades et asperges de premier choix.

M. THIBAUT PRUDENT obtenait pour une collection de 45 variétés de salades un  *2<sup>e</sup> prix* .

M. HERVILLARD, jardinier chez M. Soubiran, à Dame-Marie-les-Lys, obtenait une  *médaille de vermeil*  pour un lot de 80 variétés de pommes de terre.

Le Jury était heureux de récompenser les présentateurs de collections de plantes

potagères, puisque c'est le moyen le plus efficace pour étudier le mérite des diverses variétés.

Un lot de fruits forcés composé de pêches, au brillant coloris, de superbe raisin, d'ananas, de fraises, de cerises et de prunes, présenté par MM. CRÉMONT frères, de Sarcelles, a remporté une  *médaille d'or*.

Les plantes de serres étaient en petit nombre ; mais les lots parfaitement composés.

La collection des plantes grasses, présentée par M. PFERSDORFF, de Batignolles, attirait tous les regards, et nul ne pouvait douter, en admirant la vigueur de ces plantes aux formes variées et originales, qu'une récompense de 1<sup>er</sup> ordre ne fut accordée à l'heureux présentateur, qui, non content d'orner l'exposition avec ses cactées, obtenait encore pour son lot d'agave, de Dasilirions, etc., une  *médaille de vermeil*, et un 1<sup>er</sup> prix pour ses euphorbes.

M. VERRIER, jardinier au château d'Epiple, était aussi récompensé par une  *médaille d'or* pour sa collection de plantes de serre chaude.

Quelques lots de pelargonium se recommandaient à l'attention du Jury ; citons en passant celui de M. MARQUET, jardinier chez M. Maricot, président de la Société de Montmorency, honoré d'une  *médaille de 1<sup>re</sup> classe*, et celui de M. GOVIN fils, d'Enghien, qui a obtenu un 1<sup>er</sup> prix.

M. DUTRIAUX, de Napoléon-Saint-Leu, dont les conifères ont remporté une  *médaille d'or*.

Une corbeille de pelargoniums zonals obtenus de semis par M. TABAR père, de Sarcelles, se distinguait par son coloris, approchant de celui de cerise unique par sa floraison abondante et le peu d'élévation de sa tige. Ce nouveau gain récompensé d'une  *médaille de vermeil* sera mis dans le commerce sous le nom de *Président Dupuis*.

Un pied de géranium de semis paraissant peu florifère, mais ayant de belles et fortes ombelles, a été renvoyé à l'examen d'une commission, ainsi qu'une rose nouvelle : heureuse idée qu'il serait bon de voir entrer dans l'usage, lorsqu'il s'agit de plantes nouvelles dont le mérite n'est pas connu, et peut être difficilement apprécié à la vue d'un seul sujet.

Deux corbeilles d'amarantes s'offraient aux regards surpris de les trouver en complète floraison à cette époque, et cependant ces deux lots n'avaient pas été cultivés par les mêmes mains. L'un, présenté par M. MARQUET, contenait plus de variétés que celui de M. TABAR fils ; mais les plantes de ce dernier étaient plus fortes, aussi chacun de ces exposants recevait-il une  *médaille de vermeil*.

Les plantes annuelles de pleine terre paraissent délaissées bien à tort évidemment, je n'en veux pour preuve que le défi que les corbeilles de M. TRIBAULT PRUDENT semblaient jeter à leurs voisines composées de plantes de serre.

On ne peut, en effet, rien trouver de plus délicat, de plus gracieux et de plus varié que ces massifs de plantes annuelles, aussi la  *médaille de vermeil* décernée pour ce lot a-t-elle été la bien venue.

Les pensées de MM. TABAR et MARQUET présentaient une belle végétation et une floraison abondante.

La partie industrielle de l'exposition était brillante, comme elle doit toujours être dans les environs de Paris; nous sommes heureux de constater les récompenses obtenues par deux de nos sociétaires : un 1<sup>er</sup> prix par M. HARDIVILLÉ pour sa coutellerie agricole, et un 3<sup>e</sup> prix par M. PEAN pour ses plans de jardins. Laissant de côté tout ce qui a rapport à l'ornementation des jardins, chacun pouvant trouver des spécimens de ces objets dans tous les squares ou jardins publics, nous signalerons les instruments d'une utilité sérieuse. Le prix d'honneur (*médaille d'or*) appartenait sans conteste à M. PLOZ, ouvrier mécanicien pour un compteur d'eau très bien conçu et parfaitement exécuté; ce digne ouvrier, qui a passé plusieurs années de son existence au perfectionnement de ce compteur, jouit enfin du fruit de son travail, et est associé à la maison Michel Greyveldinger du faubourg Saint-Denis.

Les appareils de chauffage de M. LORETTE, de Taverny, présentent, dit-on, un avantage considérable pour l'économie du combustible qu'ils réalisent.

M. MONNIER, horticulteur-rocailleux, rue Leroux, à Paris, exposait des caisses, cuves, bassins, et tuyaux de toutes formes en fer et ciment, ayant l'avantage de joindre à une grande solidité une modicité de prix remarquable. Les claies, poteries, la vannerie agricole, la vitrerie étaient représentées, mais l'énumération de tous ces objets sortirait du cadre qui m'est imposé par les circonstances et par le peu de place dont je peux disposer dans notre Bulletin.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans adresser à MM. MARICOT, président de la Société et à M. ROUBAUD, secrétaire général les plus sincères remerciements pour la manière dont ils nous ont fait les honneurs de leur exposition; les dispositions étaient si bien prises pour faciliter le travail du Jury, et la réception était si cordiale que la fatigue de la journée ne pouvait se faire sentir, et que c'est avec regret que les jurés ont vu arriver l'heure de la séparation; chacun se promettant de revenir jouir, sinon comme membre du Jury, au moins comme horticulteur de l'exposition de 1870.

---

### **Exposition de la Société d'horticulture de Soissons des 11, 12, 13, 14 juin 1869,**

RAPPORT PAR M. AUGUSTE GODARD, JARDINIER A CRÉPY.

Messieurs,

L'honneur qui m'a été fait de représenter la Société d'horticulture de notre arrondissement à l'Exposition de Soissons, n'est pas seulement une distinction personnelle. On a voulu ainsi rendre témoignage aux efforts opérés et aux services rendus par la Section de Crépy; il était donc du devoir de l'un de nous d'accepter un honneur devenu collectif.

L'Exposition de cette année était la quatrième pour la Société d'horticulture de

Soissons, et elle avait lieu, suivant l'usage, dans les salons et dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, dont la disposition était d'un goût exquis, pour lequel on ne peut adresser trop d'éloges aux organisateurs de la fête.

Les salons au nombre de quatre étaient ornés de plantes de serre chaude et tempérée, parmi lesquelles nous avons remarqué les Achimènes et les Géraniums zonals de M. CARTON, jardinier au château de Coyolle, auquel le Jury a accordé une  *médaille d'or*  appliquée à l'ensemble de ses concours comprenant les légumes et racines alimentaires.

Les Fougères, les Broméliacées, les Caladiums et les Coleus de M. MAREST, de Montrouge, qui a aussi obtenu une  *médaille d'or* , les Jubea Spectabilis, les Chamærops Excelsa et Humilis. Les Dracena, Cannœfolia, Cernua, Lineata, Umbraculifera, les Cycas, Revoluta et Odora de M. PLATEAU, jardinier au château de Montgobert auquel nous avons décerné la troisième  *médaille d'or* .

Les Pandanus ornatus, Utilis, les forts Aloès Americana variés et les Lantana borbonica de M. LÉTOFFE, jardinier au château de Fontenay, près Soissons, qui a mérité la quatrième  *médaille d'or* .

Nous avons encore remarqué les Bégonia et le Caladium esculentum de M. LÉVÊQUE, jardinier de M. Ch. Salleron, à Soissons; les Caladiums bulbosums, parfaitement classés, de M. JOURNAUX, propriétaire-amateur à Soissons. Les Rosiers en pots, les Lobelia crasulla, les Géraniums zonals et inquinans, Pelargonium grandiflora de M. DESHAYE, horticulteur à Soissons. Les Calcéolaires, fort bien cultivés et tout à fait splendides, de M. BARAQUIN, jardinier de M. Emile DEVIOLAINE, à Vauxrot. Les Pelargoniums zonals doubles et à feuilles panachées de M. POIRIER, horticulteur à Versailles. Les Geraniums zonals de MM. Gourlet, jardiniers au Mail, BOUVET, jardinier à Villeneuve-St-Germain, MARTIN père, jardinier à Belleu; Fontaine, jardinier de M. Suin, LOCQ et BARAQUIN, déjà nommés.

Le jardin de l'Hôtel-de-Ville contenait au fond un gracieux rocher sorti en quelques heures des mains de notre habile collègue M. PÉAN, de Chantilly, auquel le Jury a accordé une  *médaille de vermeil* .

La source qui décollait de ce rocher factice était ombragée par les Conifères et les Houx de l'un de nos collègues M. MOREL, de Bargny, qui a obtenu une  *médaille d'argent*  notamment pour ses Cryptomeria elegans, ses Araucaria Imbricata, et ses Abies grandis.

Dans le reste du jardin, on pouvait admirer dans les nombreux massifs élégamment disposés, le magnifique lot de Pétunia de semis de M. PETIT, jardinier, au faubourg de Crise, les plantes variées de M. CARRÉ, marchand grainetier à Soissons, le magnifique lot de 10,000 Roses, les Pivoines herbacées et les Iris de pleine terre de M. COCHET, de Suines, pour lequel le Jury a dû ajouter une cinquième  *médaille d'or* ;

Les Pivoines herbacées de M. CALLOT, de Douvy, les roses coupées de M. MOREL, typographe à Lagny.

Le Concours pour lequel je me trouvais à peu près seul juge, par le fait de

mes travaux habituels, c'est celui des légumes ; les autres membres du Jury cultivant chacun une spécialité de plantes d'agrément ou bien les serres et les jardins de grandes propriétés ; les lots de légumes se trouvaient aussi exposés dans le jardin, j'ai déjà mentionné ceux de M. CARTON, de Coyolles, qui ont contribué à lui mériter une  *médaille d'or*.

Après lui, venaient M. MARTIN fils, de Bellun, dont nous avons remarqué les choux de race pure. M. BARAQUIN, de Vaurot, pour des légumes admirables. M. BAVEAU, jardinier au château de Chevreux. M. LARIDAN, jardinier, à Fontenay. M. GAGUET, déjà nommé, M. CRÉPIN, jardinier à Juvigny pour ses haricots, renommés et tout à fait traditionnels. M. DESPIERRE, jardinier au château d'Ecuiry pour sept gros melons, et des légumes variés. M. LAMY, jardinier, a Septmont, pour des pommes de la récolte de 1869.

Si je n'avais pas tenu à suivre l'ordre des concours, j'aurais dû, par politesse et par galanterie française, en entrant dans les salons, vous parler d'abord de la  *médaille de vermeil*, décernée par les demoiselles patronnesses à M<sup>me</sup> DESHAYES, jardinière-fleuriste, à Soissons, pour deux bouquets montés, un surtout de table et une coiffure de dame. Mme BOUVET, de Villeneuve-St-Germain, venait ensuite avec une médaille d'argent pour deux bouquets montés, et deux surtouts de table, puis M. DELIRY, jardinier au château de Maupas, à Soissons, pour un bouquet monté, un surtout de table et une très-jolie jardinière.

Deux tableaux de fleurs parfaitement desséchées et disposées, contribuaient aussi à l'ornement d'un salon. Ils étaient l'œuvre de madame SUIN, de Soissons, artiste-amateur connue depuis longtemps, pour son goût et son talent.

L'arboriculture ne pouvait guère figurer dans une exposition de juin, où il est impossible de transplanter les sujets sans les déparer et les faire périr et où les fruits se trouvent presque tous consommés. Cependant j'ai déjà mentionné les pommes conservées de M. LAMY et je dois ajouter que M. DUBUISSON, industriel à Vailly a mérité une  *médaille d'argent* pour ceps levés en paniers aussi bien que pour l'invention d'un instrument à planter la vigne en crossette. Sept autres industriels ont aussi mérité des récompenses : trois  *médailles de vermeil*, ont été données à M. LEBLOND, de Montmorency, pour une magnifique serre, à MM. DUVOIR frères, de Meaux, pour chauffage de serres, à M. PEAN, de Chantilly, pour son rocher et ses plans de jardins. Ensuite, trois  *médailles d'argent* ont été décernées, à M. RABOISSON, de Soissons pour appareils de chauffage, à M. PHILIPPOT, de Soissons pour ses vases verts et ses tuiles de bordures et à M. OZANNE de Paris, pour ses tendeurs et ses bâches en fonte. Enfin, une  *mention honorable* a été obtenue par notre collègue M. TOUPET, de Chantilly, pour une ratissoire à lame mobile.

L'apiculture eut aussi l'honneur de deux  *médailles d'argent* et d'une de  *bronze*, les premières données à M. MILLET, de Mont-Perré, près Reims, pour son beau miel en rayons, sa cire, son hydromel, sa ruche à calotte et son appareil à nourrir les abeilles, à M. BRUNCAMP, propriétaire à Soissons, pour son mello-extrac-

teur, son essaimeur, sa cire et son miel en pot, et à M. DELIGNY, notre collègue, chef de gare à Ormoy, pour ses ustensiles et ses produits d'apiculture.

L'examen minutieux de tous les produits exposés nous a tenus pendant six heures, après lesquelles il restait encore à faire quelques dernières dispositions dans le jardin où sont arrivées trop tard pour être appréciées par nous, les oranges de M. Allard de Chevreux. Mais, à six heures, nous étions réunis avec les membres du bureau, les exposants et un grand nombre de notabilités, dans un banquet splendide où plusieurs toasts ont été portés aux progrès des sciences horticoles et en l'honneur des organisateurs et des héros de la fête, par M. Baltet, de Troyes, notre président du Jury, par M. Deviolaine, maire de Soissons, toujours prêt à encourager les bonnes entreprises, et par M. Salleron, président de la Société d'horticulture de Soissons.

---

## ENTRETIENS

### Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

Mais puisque les feuilles apparaissent il est temps de nous occuper d'elles.

Elles sont généralement planes, vertes et se composent de deux parties la *pétiole* et le *limbe*.

Le *pétiole* est le support, et le *limbe* la partie large et plane. Toutefois ceci n'est qu'une généralité et nous avons soin de le dire, car souvent le *limbe* avorte et souvent aussi le *pétiole* n'existe pas.

Le *pétiole* allongé, cylindrique, triangulaire ou creusé en canal, est composé des vaisseaux et des fibres, qui sortent du rameau, se réunissent en un seul corps, puis vont se dilatant et se ramifiant former les nervures du *limbe*. Parfois le *pétiole* est tout-à-fait absent, et le *limbe* s'insère directement sur le rameau : la feuille est dite *sessile*. Il s'insère non à la base, mais à la face inférieure du *limbe*. C'est le cas de la capucine ; la feuille sera *peltée*.

Parfois il s'élargit au point d'embrasser la tige ou le rameau complètement, ou en partie dans son pourtour (graminées). La paille est alors *engainante* ou *embrassante*.

Le *pétiole* peut être absent, mais aussi l'inverse se produit, c'est-à-dire qu'il prend un développement considérable aux dépens du *limbe* qui disparaît ; ainsi à première vue on est étonné de voir des acacias exotiques, qui devraient porter des feuilles composées et finement découpées, n'avoir que des feuilles entières simples ; l'on se demande s'il n'y a pas là quelque anomalie inexplicable.

Nullement. Le *pétiole* porte d'abord quelques petites folioles composées, juste ce qu'il en faut pour montrer la vraie espèce de la plante ; puis celles-ci tombent, avortent, et le *pétiole* élargi demeure seul dilaté sous forme de *phyllode*.

Le *limbe*, d'après sa forme et sa situation, donne à la paille une quantité de

noms différents dont il est utile de se rappeler les principaux, parce qu'ils servent au signalement et à la détermination des plantes.

La feuille est *décurrente* quand le limbe se prolonge des deux côtés de la tige, au-dessous du point d'attache (bouillon blanc), *perfoliée* quand le limbe embrasse toute la circonférence de la tige de façon à ce que celle-ci paraisse le percer de part en part (*buplevrum*).

Quant à la forme générale, elles sont ovales, orbiculaires, lancéolées, linéaires, subulées, etc., etc.

Si la circonférence ne présente pas d'échancrure, la feuille est entière; sinon, elle sera dentée, crénelée, etc., etc.

Des incisions la partagent en lobes plus ou moins larges et nombreux; de là les désignations *bifides*, *trifides*, *bilobées*, *trilobées*, etc., etc., etc.

Les feuilles sont *simples* quand tous les faisceaux vasculaires qui composent le pétiole se répandent dans un seul et même limbe, *composées* quand ils se répandent dans plusieurs limbes distincts qui forment autant de folioles.

— Simplement composées : naissant des parties latérales du pétiole commun, pennées (frêne, acacia); toutes en divergeant du sommet du pétiole commun, digitées (maronnier d'inde).

— Décomposées, second degré de composition quand chaque foliole se compose lui-même d'un certain nombre d'autres folioles : digitées, pennées, quelque mimosa, bi-gémées (chaque pétiole secondaire porte deux folioles), bipennées (chaque pétiole secondaire porte des feuilles pennées partant du pétiole commun).

— Sur-décomposées, troisième degré de la composition. Les pétioles secondaires se divisent alors en pétioles tertiaires qui portent les folioles.

Voici en quelques mots les divisions principales : dans l'arsenal des formes, la nature conserve des trésors infinis; mais il y a quelques observations à faire sur cette richesse et cette variabilité, c'est là un point essentiel de la physiologie : la transformation possible des organes nous donne le secret de beaucoup de phénomènes; ainsi la feuille, nous le verrons bientôt, devient par une série de modifications successives, bractée, fleur, fruit, etc., etc.

A la partie inférieure de la tige, les feuilles seront généralement simples, entières; vers le milieu, elles s'élargissent, se découpent, sont portées par de plus longs pétioles; mais vers l'extrémité des branches, elles diminuent peu à peu, perdent leurs subdivisions; insensiblement elles redeviennent entières, simples, plus petites, se colorent, et s'éloignant de leur type primitif, vont former d'autres organes.

## TABLE

Procès-verbal de la séance du 5 Septembre 1869 . . . . .	195
Membres admis dans la séance du 5 Septembre . . . . .	196
Section de Pont. — Séance du 25 Juillet 1869 . . . . .	196
Section de Baron. — Séance du 8 Août 1869. . . . .	197
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 8 Août 1869 .	197
Section de Betz. — Séance du 9 Août 1869 . . . . .	198
Section de Chambly. — Séance du 10 Août 1869 . . . . .	198
Section de Précy-sur-Oise. — Séance du 12 Août 1869. . . .	199
Section de Crépy. — Séance du 16 Août 1869. . . . .	200
Section de Béthisy. — Séance du 19 Août 1869 . . . . .	200
Extraits de la correspondance . . . . .	201
Sur la Culture des Porte-graines, par M. Liaisin . . . . .	205
Sur une nouvelle Cire à greffer, rapport par M. Dubarle . .	204
Couches économiques pour les Melons, par M. Elie Mauroy .	204
Bouturage des Arbres fruitiers, par M. Thirion. . . . .	205
Exposition d'horticulture de Montmorency du 4 Juin 1869. .	210
Exposition de la Société de Soissons des 11, 12, 13, 14 Juin .	212
Entretiens sur la Physiologie végétale, par M. R. de Maricourt.	213

---

### Ordre du jour de la séance du 3 Octobre 1869.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.

A 2 h., réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 5 Septembre.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Comité consultatif.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Remise des médailles aux lauréats de l'Exposition du 25 Septembre.

Propositions et communications.

A 10 h. du matin, leçon d'horticulture dans le jardin de la Société.

---

La réimpression du *Cours d'arboriculture* de M. Dubarle est terminée. Un exemplaire en sera remis gratuitement à tous les membres nouveaux qui se sont fait ou se feront inscrire, à Seulis ou dans les Sections, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1869. — Tous les autres membres de la Société pourront se le procurer au prix très réduit de 0,80 cent.

---

### Bibliothèque.

La Bibliothèque de la Société est ouverte tous les jours de séance, de 1 h. à 2 h., dans la salle du Comité d'arboriculture. M. le Bibliothécaire confiera à chaque Sociétaire les livres dont il aura besoin, sur un récépissé signé de lui, et à la charge de les rendre en bon état à la séance suivante.

## Leçons d'Horticulture.

OCTOBRE 1869.

PLANTATION A FEUILLES COUPÉES. — PRÉPARATION DU SOL.

- Dimanche 5 :* Leçon à Senlis, à 10 h. du matin, dans le jardin de la Société. — A 2 h. de l'après-midi, SÉANCE GÉNÉRALE.
- Jeudi 7 :* Leçon à Plailly, à 8 heures du matin.  
Leçon à Ermenonville, à 2 h. de l'après-midi.
- Dimanche 10 :* Séance à Baron, à 8 heures du matin. — Leçon après la séance.  
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi.  
— Leçon après la séance.
- Lundi 11 :* Leçon à Thury-en-Valois, à 9 h. du matin.  
Séance à Retz, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Mardi 12 :* Leçon à Boran, à 9 heures du matin.  
Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi.  
— Leçon après la séance.
- Jeudi 14 :* Leçon à Nogent-les-Vierges, à 9 heures du matin.  
Séance à Précý-sur-Oise, à 2 h. de l'après-midi.  
— Leçon après la séance.
- Dimanche 17 :* Leçon à Morienval, à 8 h. du matin.  
Leçon à Crépy, 12 h. 1/2. — Séance après la leçon.
- Jeudi 21 :* Leçon à Villette, à 8 heures du matin.  
Séance de la Section de Béthisy à la mairie de Saintines, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Dimanche 24 :* Leçon à Creil, à 9 heures du matin. — Séance à 2 heures de l'après-midi.  
Séance à Pont-Ste-Maxence, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 28 :* Leçon à Coye, à 10 heures du matin.  
Séance à Chantilly, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse.